



CRESS Corsica

Chambre Régionale de
l'Économie Sociale et
Solidaire Corse

**N°4
AVRIL
2017**

PANORAMA



PANORAMA DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



RITRATTU DI L'ECUNUMIA SUCIALI È SULIDARIA



ÉDITORIAL

L'édition 2017 du Panorama Territorial de l'Économie Sociale et Solidaire permet d'approfondir la connaissance de ce modèle entrepreneurial en Corse. L'actualisation et la mise en perspective des données statistiques montrent une grande capacité d'adaptation de ces entreprises vitales pour la Corse.

Vitale en termes d'emplois, de services et de productions de biens : par son volume d'activité et son positionnement, l'ESS contribue fortement au dynamisme économique insulaire tout autant qu'à la cohésion sociale.

Vitale en termes de maintien et de développement de l'activité en zone rurale. L'analyse cartographique présentée dans cette publication démontre clairement l'importance de ces entreprises pour la Corse.

Cette situation, connue et confirmée étude après étude, doit maintenant être amplifiée. L'augmentation substantielle de l'entrepreneuriat coopératif mise en évidence dans ces travaux prouve que l'ESS constitue un puissant levier pour la création d'entreprises, en même temps qu'elle redéfinit les motivations et l'implication des entrepreneurs sur leurs territoires.

Les évolutions juridiques en matière de transmission, conjuguées à l'analyse fine de la démographie de la Corse, sont à n'en pas douter des ressorts qu'il convient d'activer, pour accompagner ce mouvement.

C'est la volonté de l'ADEC et de son Président, à travers le nouveau cadre concerté du SRDEII et de Cors'Éco Solidaire II : mettre en place les outils nécessaires au développement de l'ESS, en mobilisant particulièrement les acteurs tels que la CRESS Corsica et le réseau de soutien à la création d'entreprises.

Collective, solidaire, et créative, l'ESS représente plus que jamais un des axes prioritaires de l'ADEC dans la définition d'un nouveau modèle économique pour la Corse.

Jean-Christophe Angelini

Président de l'Agence de Développement Économique de la Corse

Ghjuvan'Cristofanu Angelini

Presidente di l'Agenza di u Sviluppu Economicu di a Corsica

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ESS EN CORSE I SCIFFRI CHJAVI DI L'ESS IN CORSICA

- 1 105** établissements employeurs, dont
- 85,4%** sont des structures associatives
- 8,1%** des coopératives et
- 6,3%** des mutuelles
- 8 408** emplois salariés de l'économie sociale et solidaire, soit
- 12%** de l'ensemble des emplois du secteur privé
- 7 232** équivalents temps plein (ETP)
- 72,5%** des emplois féminins
- 204,15** millions d'euros de rémunérations brutes annuelles versées (hors charges patronales)

1

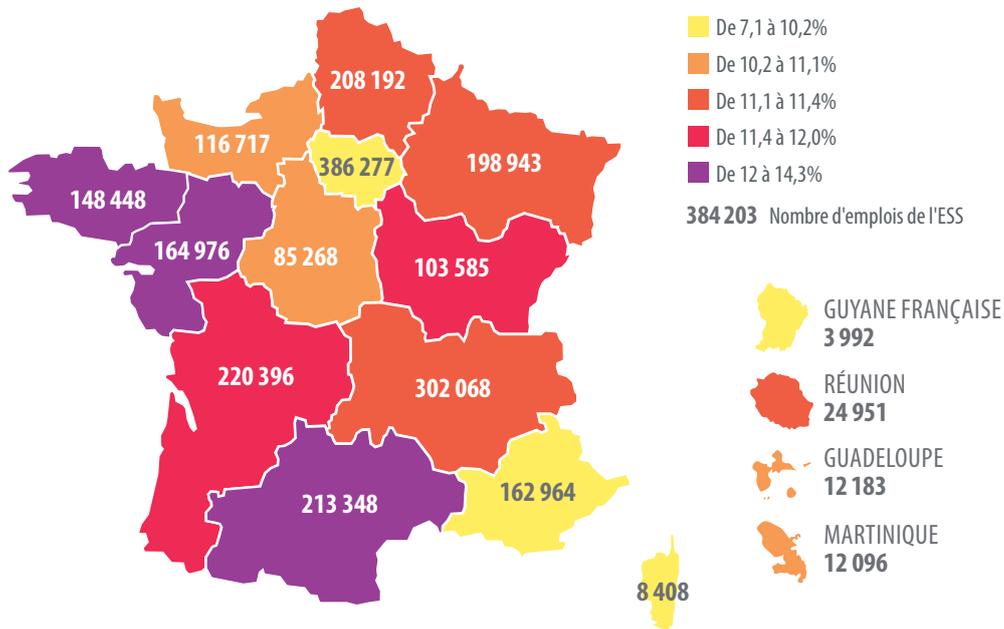
UNE APPROCHE GLOBALE ET COMPARÉE DE L'ESS SUR LE TERRITOIRE

UN AVVICINÀ GLUBALI È CUMPARATU DI L'ESS NANT'À U TARRITORIU

L'ESS EN CORSE ET AILLEURS

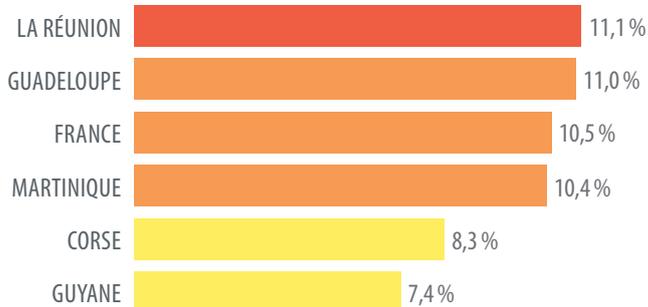
L'ESS IN CORSICA È ALTRÒ

VOLUMES ET PARTS EN RÉGION DES EMPLOIS DE L'ESS



SOURCE INSEE CLAP 2014 - CRESS CORSICA - TRAITEMENT CORSISTAT

POIDS DE L'ESS DANS L'EMPLOI DES TERRITOIRES INSULAIRES FRANÇAIS



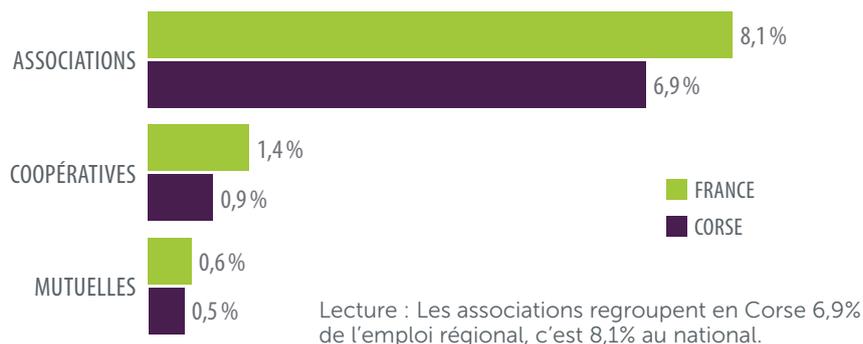
Lecture : La part de l'ESS en Corse sur l'emploi total est de 8,3%, elle se situe entre celle de la Martinique (10,4%) et celle de la Guyane (7,4%).

SOURCE INSEE CLAP 2014 - CRESS CORSICA - TRAITEMENT CORSISTAT

La part de l'ESS en Corse (8,3%) dans l'emploi salarié régional présente un écart de 2,2 points avec la moyenne nationale (10,5%), se situant dans la moyenne basse des régions françaises¹ avec la Guyane (7,4%). Les régions qui ont le plus gros volume d'emploi ESS sont la Bretagne (14,3%), le Pays de la Loire (13,1%) et le Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (12,1%).

La comparaison avec les territoires d'outre-mer montre que les territoires insulaires peuvent aussi avoir des taux élevés comme pour la Martinique (10,4%), la Guadeloupe (11%) et la Réunion (11,1%). De prochains travaux seront menés par la CRESS Corsica pour mettre en lumière les raisons structurelles expliquant un taux plus bas en Corse.

POIDS EN DE L'ESS DANS L'EMPLOI PAR STATUT EN CORSE ET EN FRANCE



SOURCE INSEE CLAP 2014 - CRESS CORSICA - TRAITEMENT CORSISTAT

La répartition de l'emploi au sein des différents statuts juridiques des entreprises de l'ESS demeure semblable en Corse et au national

Au 31 décembre 2014, le secteur de l'économie sociale et solidaire recense plus de 8 400 emplois en région Corse avec une forte présence des associations dans l'emploi ESS, avec 82,9% du total de l'ESS contre 77,7% au national.

Le statut associatif est également le premier contingent des établissements employeurs de l'ESS puisqu'il représente 85,4% de ces derniers. Apparaissent ensuite les coopératives (8,1%) et enfin les mutuelles (6,4%). Seule une fondation est basée en Haute-Corse.

	ÉTABLISSEMENTS	EFFECTIFS AU 31/12	ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN	RÉMUNÉRATIONS BRUTES	SALAIRE ANNUEL MOYEN BRUT PAR ETP
ASSOCIATION	944 (85,4%)	6 972 (82,9%)	5 930 (82,0%)	149 558 237 € (73,3%)	25 221 €
COOPÉRATIVE	90 (8,1%)	928 (11,0%)	862 (11,9%)	37 961 569 € (18,6%)	44 039 €
MUTUELLE	70 (6,4%)	507 (6,0%)	439 (6,1%)	16 603 798 € (8,1%)	37 822 €
FONDATION	1 (0,1%)	SECRET ²	SECRET ²	SECRET ²	SECRET ²
ENSEMBLE ESS	1 105	8 408	7 232	204 152 604 €	28 229 €

SOURCE INSEE CLAP 2014 - CRESS CORSICA - TRAITEMENT CORSISTAT

Z

ZOOM SUR... L'OCHJU NANT'À...

LES RÉMUNÉRATIONS AU SEIN DES ENTREPRISES DE L'ESS I RIMUNERAZIONI IN SENU DI L'IMPRESI DI L'ESS

Les différences entre salariés des entreprises de l'ESS demeurent importantes.

En effet, le tableau montre clairement que si les associations concentrent 82% des emplois, elles ne sont en capacité de distribuer que 73,3% des salaires de l'ESS.

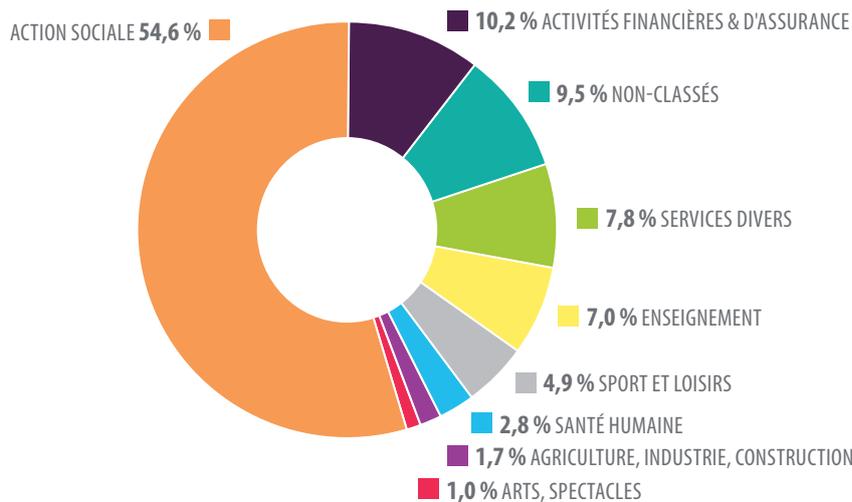
À contrario, les coopératives génèrent 18,6% des rémunérations de l'ESS pour "seulement" 11% des emplois.

Les mutuelles versent 8,1% des rémunérations annuelles pour 6,1% de l'emploi social et solidaire.

Les équivalents temps plein des associations ont un salaire annuel brut moyen de 25 200 €, ceux des mutuelles de 37 800 € et les coopératives de 44 000 €. Cette élasticité des salaires s'explique par l'appartenance au secteur d'activité de chaque famille et donc à la nature de l'emploi, et aux catégories socio-professionnelles des salariés.

² Le secret statistique est défini par la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le respect en matière de statistiques. Pour les entreprises, on en publie aucun résultat qui concerne moins de trois entreprises, ni aucune donnée pour laquelle une seule entreprise représente 85% ou plus de la valeur obtenue (définition INSEE)

RÉPARTITION DES SALARIÉS DE L'ESS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



SOURCE INSEE CLAP 2014 - CRESS CORSICA - TRAITEMENT CORSISTAT

Si l'ESS est un mode entrepreneurial présent dans de nombreux secteurs, il y a une prédominance de ces entreprises dans les activités de service.

L'Action sociale est le plus important employeur de cette économie (54,6% de l'emploi de l'ESS), suivi des Activités financières & assurance³ (10,2%), des Services (7,8%) et de l'Enseignement (7%).

L'ESS AU NIVEAU INFRA-TERRITORIAL L'ESS À NIVEDDU INFRATARRITURALI

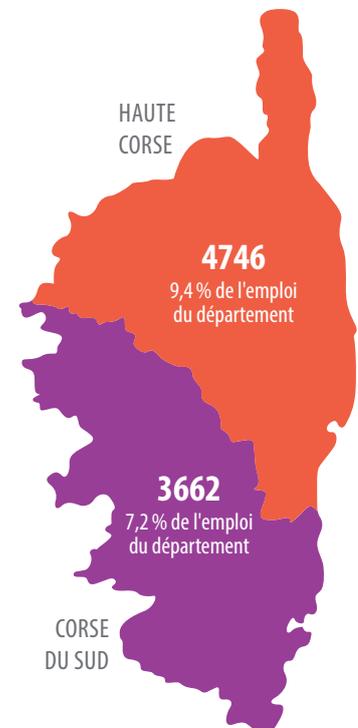
		HAUTE CORSE	CORSE DU SUD
ASSOCIATIONS	Etablissements	538	406
	Effectifs au 31/12	3 902	3 070
COOPÉRATIVES	Etablissements	55	35
	Effectifs au 31/12	550	378
MUTUELLES	Etablissements	42	28
	Effectifs au 31/12	293	214
FONDATION	Etablissements	1	
	Effectifs au 31/12	1	

SOURCE INSEE CLAP 2014 - CRESS CORSICA - TRAITEMENT CORSISTAT

	ESS	PRIVÉ HORS ESS	PUBLIC	DÉPARTEMENT
PART DE L'EMPLOI DÉPARTEMENTAL	9,4 %	61,6 %	29,0 %	HAUTE CORSE
	7,2 %	60,6 %	32,2 %	CORSE DU SUD
% DES MOINS DE 30 ANS	17,9 %	22,8 %	12,3 %	HAUTE CORSE
	16,7 %	22,2 %	12,7 %	CORSE DU SUD
% DES PLUS DE 50 ANS	31,7 %	26,6 %	35,9 %	HAUTE CORSE
	32,3 %	27,2 %	37,3 %	CORSE DU SUD
% DE FEMMES	70,5 %	37,8 %	55,4 %	HAUTE CORSE
	74,9 %	38,5 %	55,6 %	CORSE DU SUD

SOURCE INSEE CLAP ET DADS 2014 - CRESS CORSICA - TRAITEMENT CORSISTAT

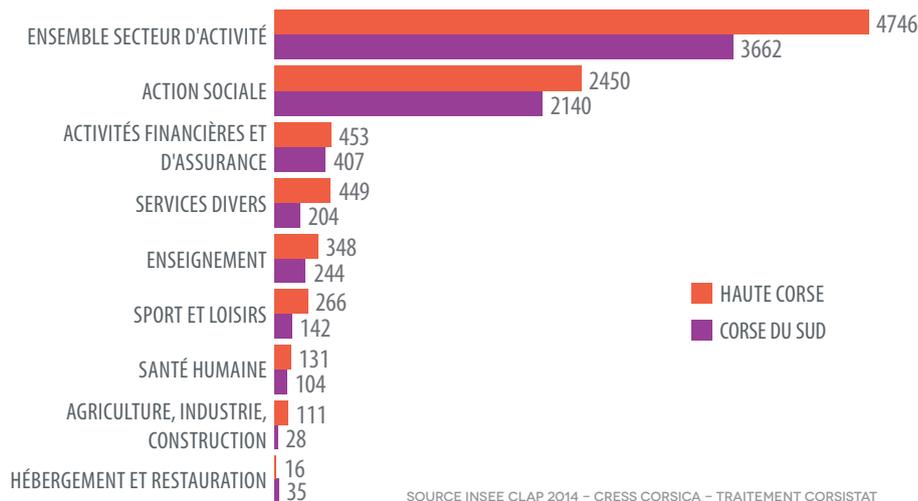
RÉPARTITION DE L'EMPLOI ESS DANS LES DÉPARTEMENTS



SOURCE INSEE CLAP 2014 - CRESS CORSICA - TRAITEMENT CORSISTAT

³ Le secteur des "activités financières & assurance" comprend l'intermédiation financière (banques, caisses d'épargne, crédit-bail, ...) et les activités auxiliaires de services financiers et d'assurance (administration de marchés financiers et d'assurance (administration de marchés financiers, gestion de portefeuilles, ...))

RÉPARTITION DE L'EMPLOI PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ET DÉPARTEMENT

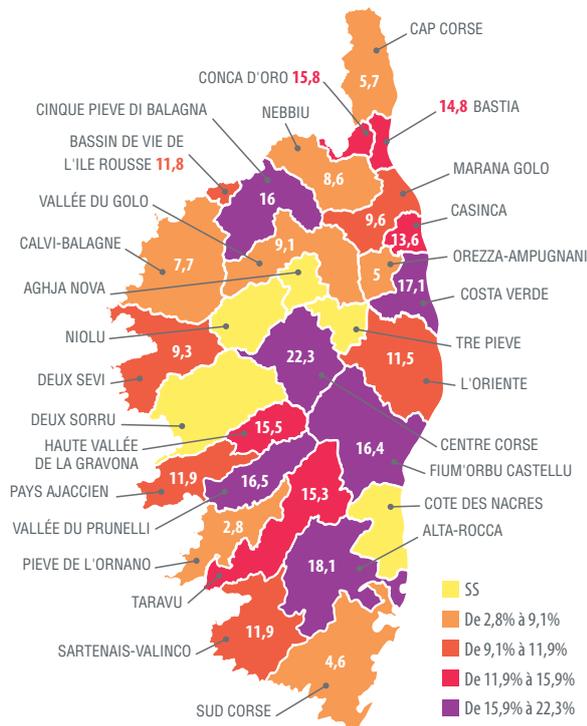


Le territoire de la Haute-Corse comptabilise à la fois plus d'établissements et d'emplois ESS que la Corse-du-Sud. Le département se rapproche de la moyenne nationale avec un taux de 9,4% du total des emplois du département. La Corse-du-Sud avec 800 emplois ESS de moins présente une part inférieure de 2,2 points avec le nord. Elle concentre en revanche une part de l'emploi public plus élevée de 3,2 points.

L'ESS DANS LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES⁴ L'ESS IN L'INTERCOMMUNALITÉ

Note : depuis le 1er janvier 2017 la Corse compte 19 communautés de communes. Les données présentées ci-dessous sont celles de l'ancien découpage soit 29. Certains territoires sont touchés par le secret statistique car un seul établissement ESS y est implanté.

PART DE L'ESS DANS L'EMPLOI PRIVÉ

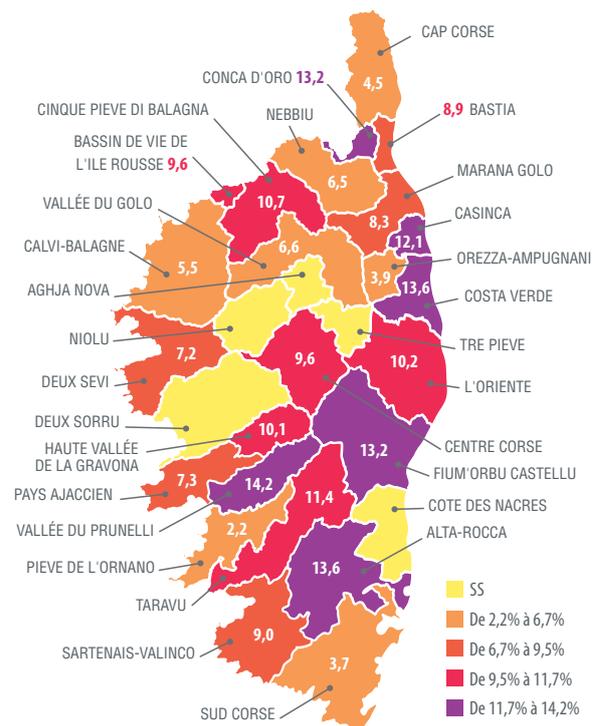


L'ESS est réellement importante en tant qu'employeurs dans certains territoires alors qu'elle est presque inexistante dans d'autres communautés de communes.

On comptabilise ainsi jusqu'à près d'un quart de l'emploi de l'emploi privé dans l'ESS en Centre Corse (22,3%).

L'ESS est un levier d'emploi et de développement important dans les zones exclusivement rurales où elle est créatrice d'emploi en plus d'être un acteur d'aménagement territorial.

PART DE L'ESS DANS L'ENSEMBLE DE L'EMPLOI



C'est le cas par exemple dans l'Alta Rocca (18,1% de l'emploi privé) où sont implantés 18 établissements employeurs, ou encore la Haute-Vallée-de-la-Gravona avec 15,5% de l'emploi privé dans 16 établissements employeurs.

Dans les communautés d'agglomération de Bastia et du Pays Ajaccien, le poids de l'ESS y est aussi important. L'ESS représente respectivement 14,8% et 11,9% de l'emploi privé. Cependant la concentration des emplois publics fait tomber la part de l'emploi ESS sur l'ensemble à 8,9% et 7,3%.

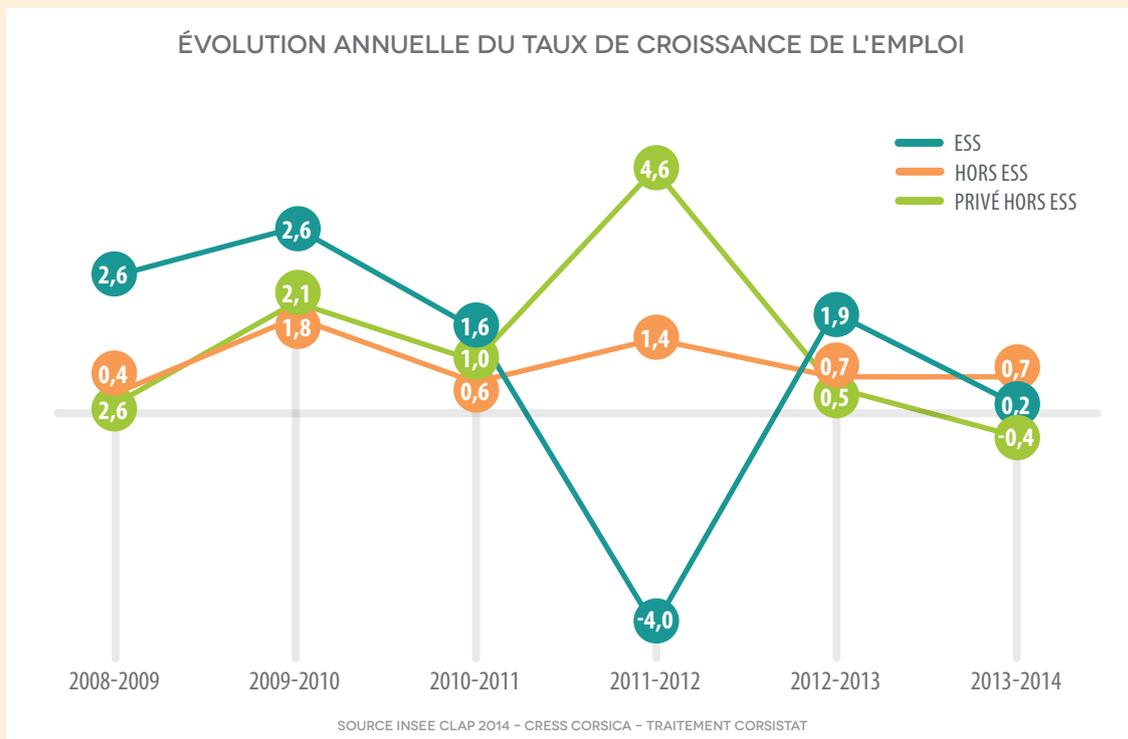
4 Une communauté de communes est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

2

L'EMPLOI DANS L'ESS EN CORSE

L'IMPIECU IN L'ESS IN CORSICA

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI EVULUZIONI DI L'IMPIECU



D'importantes variations se produisent d'une année sur l'autre. Si 2013 a marqué un rebond significatif de l'emploi, après une année 2012 négative, 2014 marque un nouveau fléchissement qu'il conviendra de suivre lors des prochaines études.

En outre, cette baisse est subie de manière similaire par l'ESS et le champ économique privé hors ESS. On constate donc une situation corrélée ce qui n'était pas le cas en 2012 et 2013 où les courbes sont diamétralement opposées dans la dynamique de créations/ pertes d'emplois.

Entre 2011 et 2014 la baisse de l'emploi touche uniquement les associations avec près de 350 salariés de moins sur cette période. L'Action sociale est le premier secteur concerné par ce déficit, il totalise la moitié des destructions d'emploi.

Dans le même temps l'entrepreneuriat coopératif a gagné 116 postes et les mutuelles 58. Ces évolutions suivent la même tendance que le nombre d'établissements. En effet entre 2011 et 2014, l'ESS enregistre 65 associations de moins, mais 12 établissements mutualistes supplémentaires, et 5 nouveaux établissements coopératifs.

Des évolutions futures sont envisageables qui ne peuvent être mises en évidence à travers les données 2014. L'entrée en vigueur de la loi reconnaissant le statut de "Société Commerciales de l'ESS" devrait modifier encore la répartition de l'emploi dans cette économie.

Z

ZOOM SUR... L'OCHJU NANT'À...

UN MODÈLE D'ENTREPRISE EN PLEINE DYNAMIQUE : LES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES EN CORSE UN MUDELLU D'IMPRESA IN PIENA DINÀMICA : I SUCETÀ CUPERATIVI IN CORSICA

Les Sociétés coopératives et participatives, désignent les entreprises à statut SCOP (Société Coopérative de Production) et à statut SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif). Soumises à l'impératif de profitabilité comme toute entreprise, elles bénéficient d'une gouvernance démocratique et d'une répartition des résultats prioritairement affectée à la pérennité des emplois et du projet d'entreprise.

La SCOP

Juridiquement, une Scop est une société coopérative de forme SA, SARL ou SAS dont les salariés sont les associés majoritaires.

Dans une Scop, les salariés sont associés majoritaires et détiennent au moins 51% du capital social et 65% des droits de vote. Si tous les salariés ne sont pas associés, tous ont vocation à le devenir.

Dans une Scop, il y a un dirigeant comme dans n'importe quelle entreprise. Mais celui-ci est élu par les salariés associés.

Dans une Scop, le partage du profit est équitable :

- une part pour tous les salariés, sous forme de participation et d'intéressement,
- une part pour les salariés associés sous forme de dividendes,
- une part pour les réserves de l'entreprise.

Dans une Scop, les réserves, impartageables et définitives - en moyenne 40 à 45% du résultat - vont contribuer tout au long du développement de l'entreprise à consolider les fonds propres et à assurer sa pérennité. Les co-entrepreneurs sont rémunérés de leur travail et de leur apport en capital, mais à leur départ, celui-ci leur est remboursé sans plus-value.

La SCIC

Dans une Scic, les mécanismes coopératifs et participatifs sont identiques à ceux de la Scop. Toutefois, les membres associés au capital sont par définition de toutes natures : salariés mais aussi celles et ceux qui souhaitent s'impliquer dans le projet : clients, bénévoles, collectivités territoriales, partenaires privés, etc.

Les entreprises coopératives en Corse (au 31/12/14)

RAISON SOCIALE	STATUT	ACTIVITÉ	LOCALISATION
A Fabrica di l'Omu	SCOP	Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	Ajaccio
A PROVA	SCOP	Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	Ajaccio
CDE SAP	SCOP	Action sociale sans hébergement n.c.a	Calvi
Centre Insulaire de Bilans de Compétences	SCOP	Formation continue d'adulte	Bastia
Conseil Développement Innovation	SCOP	Autres activités de soutien aux entreprises	Bastia
Coopérative pour le Développement de l'Emploi dans les métiers du Patrimoine – Petra Patrimonia	SCOP	Construction d'autres bâtiments	Venaco
DC INNOV	SCIC	Programmation Informatique	Montegrosso
I Legni di Castagniccia	SCIC	Autres organisation fonctionnant par adhésion	Nocario
Couveuse d'entreprises de Corse	SCOP	Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	Porto-Vecchio
Les deux Sevi	SCIC	Gestion d'installation sportive	Ota
SAFOBE Agence Web	SCOP	Programmation informatique	Bastelicaccia
SCOP Maritime de Lamanage du Port de Bastia	SCOP	Services auxiliaires des transports par eau	Bastia
Société d'exploitation du site éolien de Meria-Morsiglia	SCIC	Production d'électricité	Bastia
Télé Paese	SCIC	Edition de chaînes thématiques	Santa Reparata di Balagna

A parola à

Romain Medori
Dirigeant de la
SCOP CIBC

Pouvez-vous décrire votre activité ? A pudeti discrive a vostra attività ?

Le CIBC Corse est en entreprise qui se positionne dans les domaines du conseil en gestion de carrière et en ressources humaines à travers l'accompagnement des hommes, des entreprises et des collectivités.

L'équipe du CIBC est spécialisée dans les missions de :

- Bilans de compétences et Accompagnement à la validation des acquis de l'expérience
- Conseil en recrutement
- Diagnostic et formation en Ressources Humaines
- Diagnostic et évaluation des risques psychosociaux

Sur l'ensemble de nos différentes missions, notre volonté et objectif affiché est de (re) placer l'humain au cœur de l'entreprise.

Les autres acteurs de votre secteur partagent-ils ce statut juridique ? L'altri attori di u vostru settori u spàrtini 'ssu statutu ghjuridicu ?

Les différents statuts juridiques dans notre domaine d'activité sont assez hétérogènes. On peut retrouver des coopératives (SCOP, SCIC), des associations, autoentrepreneurs et SARL/SAS.

Pourquoi et comment avoir choisi le statut de SCOP ? Parchì è comu aveti sceltu 'ssu statutu di SCOP ?

Le choix de notre statut se devait d'être en cohérence avec les valeurs que nous portons et défendons dans nos différentes prestations et accompagnements. Ainsi, le modèle coopératif correspondait totalement à cette vision de partage, de reconnaissance, de solidarité et de gouvernance démocratique.

Concrètement comment les salariés vivent-ils l'entreprise (davantage d'implication dans la vie de l'entreprise, participation au résultat financier, etc.) ? Cuncritamenti comu i salariati càmpani l'impresa (di più implicazioni in a vita di l'impresa, partecipazioni à u risultatu finanziariu, ecc.)

Concrètement au quotidien un salarié qui est partie prenante dans les choix, dans la

gestion quotidienne, dans la participation au pouvoir et aux résultats est un salarié qui se sent reconnu et qui est davantage impliqué et responsabilisé au quotidien. C'est notre cas pour notre "petite" équipe constituée de 2 salariés.

Quels sont pour vous les avantages et les inconvénients de ce statut ?

Qualessi sò par vo l'avantaghji è l'inconvinienti di 'ssu statutu ?

Au-delà de notre entreprise, ce statut de coopérative qui a pour corollaire un management participatif présente des avantages indéniables. Le plus significatif est celui de travailler sur un mode collaboratif et collectif permettant d'impliquer l'ensemble de l'équipe dans la réussite de l'entreprise. A notre niveau, nous ne voyons pas d'inconvénients dans la pratique et gestion quotidienne de ce statut de SCOP.

Comment voyez-vous l'avenir des SCOP en Corse et comment agir selon vous pour une meilleure connaissance de ce statut ? Comu u viditi l'avvena di i SCOP in Corsica è comu agi sicondu vo da una megliu cunniscenza di 'ssu statutu ?

En ce qui concerne la Corse je pense que ce statut a un avenir prometteur notamment sur les 3 axes suivants :

- En ce qui concerne les jeunes entrepreneurs de plus en plus nombreux sur notre région,
- De nombreux chefs d'entreprise en Corse sont âgés de 55 ans et plus, se posera par conséquent à moyen terme la problématique de la transmission. Ainsi, la question de la transmission de certaines de ces entreprises en coopérative peut se poser
- On pourrait envisager également de développer des coopératives dans le secteur du numérique, réel enjeu stratégique dans les années à venir pour la région Corse.

Il faudrait pour cela davantage communiquer sur ce statut encore méconnu pour beaucoup de jeunes diplômés et de salariés. Au-delà de la CRESS Corsica et de l'UR SCOP PACA Corse c'est avant tout une volonté politique et des acteurs eux-mêmes de porter cette démarche et de s'inscrire dans un plan d'actions en intégrant l'ensemble des parties prenantes du développement économique sur le territoire insulaire.



Centre Insulaire de Bilans
de Compétences

A parola à

Franco
Farsetti
Dirigeant de
la SCIC Télé
Paese

Pouvez-vous décrire
votre activité ? A pudeti
discriva a vostra attività ?

Télé Paese est d'abord une aventure humaine, une histoire de rencontres suscitées par un rêve, offrir une chaîne de télévision aux Balanins. Mais pas seulement. Télé Paese s'inscrit dans une dynamique territoriale. Outil de communication, d'information et d'échange, au service de la population locale, Télé Paese se veut l'expression d'une identité balanine. C'est également un outil de promotion de la Balagne, Télé Paese tient à valoriser les activités, le patrimoine et les atouts de sa micro-région. C'est en vue de cet objectif, que Télé Paese a intégré la Fédération nationale des télévisions locales, réseau de découverte et d'échange des productions audiovisuelles régionales.

Télévision de proximité, Télé Paese se propose d'être le miroir de la Balagne. Personnalités emblématiques ou simples anonymes, chacun peut s'y reconnaître, s'exprimer et participer.

Les autres acteurs de votre secteur partagent-ils ce statut juridique ? L'altri attori di u vostru settori u spàrtini 'ssu statutu ghjuridicu ?

A ma connaissance, Télé Paese est le seul média audiovisuel en France à être diffusée sur la TNT sous forme de SCIC et plus globalement sous forme coopérative. D'autres médias sont constitués sous forme coopératives, mais pas dans l'audiovisuel. Par ailleurs, on compte nombre de web TV en SCIC mais encore une fois, ces dernières ne bénéficient pas de la diffusion sur le réseau TNT. Télé Paese a donc valeur d'exemple.

Pourquoi et comment avoir choisi le statut de SCOP ? Parchi è comu aveti sceltu 'ssu statutu di SCOP ?

La création de la SCIC Télé Paese est l'aboutissement d'une passion collective : l'information de proximité. De Radio Balagne à Télé Paese, sous formes associatives, les ambitions sont restées les mêmes : la proximité et la convivialité. Mais de nouveaux besoins sont rapidement apparus : emplois, formations, finances...la SCIC nous a permis d'intégrer de nouvelles parties prenantes (notamment les collectivités territoriales) dans le projet, d'élargir les horizons et le champ des possibles tout en conservant une souplesse de fonctionnement et un esprit "associatif" en tous cas collectif. C'était, bien entendu, notre volonté, partager notre passion avec les personnes intéressées par notre projet.

Concrètement comment les salariés vivent-ils l'entreprise (davantage d'implication dans la vie de l'entreprise, participation au résultat financier, etc.) ? Cuncritamenti comu i salariati càmpani l'impresa (di più implicazioni in a vita di l'impresa, partecipazioni à u risultatu finanziariu, ecc.)

Les salariés sont partie prenante de l'entreprise. Ils sont davantage intéressés et responsabilisés dans la mesure où nous ne fonctionnons pas sur un format pyramidal mais horizontal. Ce sont les premiers défenseurs de l'entreprise et de leur outil de travail car elle leur appartient, elle est partagée.

Quels sont pour vous les avantages et les inconvénients de ce statut ? Qualessi sò par vo l'avantaghji è l'incunvinienti di 'ssu statutu ?

Les contraintes que je peux soulever sont davantage celles de la forme SA (Société Anonyme) que véritablement dues au statut coopératif. Effectivement en tant que SA, nous sommes soumis au contrôle d'un commissaire aux comptes avec des coûts de gestion plus élevés que pour une SAS par exemple. Mais cette "contrainte" est partagée par toutes les SA. En revanche j'y trouve de nombreux avantages : l'implication des salariés comme j'ai pu le soulever mais également les règles de gestion avec la constitution obligatoire de réserves pour l'entreprise qui lui permet de se consolider. Enfin, un atout du statut est la possibilité de percevoir des subventions comme pour une association et plus généralement de bénéficier des dispositifs de soutien à l'ESS, notamment ceux mis en place par l'ADEC dans le cadre du Plan Cors'Eco Solidaire 2.

Comment voyez-vous l'avenir des SCIC en Corse et comment agir selon vous pour une meilleure connaissance de ce statut ? Comu u viditi l'avvena di i SCIC in Corsica è comu agi sicondu vo da una megliu cunniscenza di 'ssu statutu ?

Pour ma part je crois fortement dans le développement de ce statut, en particulier en matière d'évolution de structures associatives. Le statut SCIC est en effet un relais d'activité entrepreneurial pour des associations appelées à revoir leur modèle économique, que ce soit de manière individuelle ou collective par l'intermédiaire de regroupement.



L'EMPLOI DANS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE L'ESS EN CORSE L'IMPIECU IN I SITTORI D'ATTIVITÀ DI L'ESS IN CORSICA

PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ AU 31/12

SECTEUR D'ACTIVITÉ	2011	2012	2013	2014	ÉVOLUTION DE 2011 À 2014
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	832	832	861	860	+ 32
COMMERCE	152	133	160	182	+ 30
SPORT ET LOISIRS	379	363	390	408	+ 29
HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	52	46	43	51	- 1
SANTÉ HUMAINE	241	238	238	232	- 9
SOUTIEN AUX ENTREPRISES	318	315	303	308	- 10
ENSEIGNEMENT	613	590	594	592	- 21
ARTS, SPECTACLES	148	98	86	80	- 68
ACTION SOCIALE	4762	4490	4517	4590	- 172

SOURCE INSEE CLAP 2011 - 2012 - 2013 - 2014 - CRESS CORSICA - TRAITEMENT CORSISTAT

Le regain affiché sur les derniers exercices concerne tous les secteurs traditionnels de l'ESS excepté le champ des Arts & Spectacles qui ne cesse de perdre des emplois avec une cohorte d'effectifs quasiment divisée par deux même si les effectifs sont limités.

Cette situation est unique dans les secteurs étudiés. En effet, si d'autres secteurs présentent des niveaux d'emplois inférieurs en 2014 à ceux affichés en 2011 (subissant la perte importante de 2012), à l'image des secteurs de l'Enseignement, du Soutien aux entreprises ou de la Santé humaine, il y a une certaine stabilité dans le niveau d'emploi affiché.

D'autres enfin, comme les Activités financières et d'assurances, le Commerce ou le secteur des Sports & Loisirs sont en progression pour l'année 2012.

Il se dégage un constat : les structures positionnées sur des secteurs traditionnels et historiques du monde associatif, habituellement réservoirs d'emplois, semblent marquer le pas. Reste à déterminer quelles en sont les causes structurelles et/ou conjoncturelles.

Dans le même temps, des relais solides semblent apparaître mais qui ne pourront représenter une équivalence de volume avant un long moment. Le secteur des Sports & Loisirs présente une croissance intéressante sur la période et particulièrement eut égard au niveau d'emploi des structures sportives qui repose à 92% sur des structures uniquement bénévoles. Voir Focus n°6 – Les Sports & Loisirs dans l'ESS en Corse – Avril 2016 réalisé par la CRESS Corsica, l'OER et la DRJSCS.

Un
secteur
culturel associatif
qui ne cesse de
perdre des
emplois

LES MÉTIERS DE L'ESS EN CORSE I MISTIERI DI L'ESS IN CORSICA

MÉTIER(S)	NOMBRE DE POSTES	% DU MÉTIER	% DE L'ESS DANS LE MÉTIER
AIDES À DOMICILE, AIDES MÉNAGER(ÈRE)S, TRAVAILLEUR(SE)S FAMILIALES	1105	15,5 %	73,6 %
SECRÉTAIRES	393	5,5 %	11,8 %
OUVRIER(ÈRE)S NON QUALIFIÉ(E)S DE TYPE INDUSTRIEL	329	4,6 %	17,6 %
AIDES-SOIGNANTS	321	4,5 %	16,8 %
AGENTS DE SERVICE HOSPITALIERS	284	4,0 %	16,5 %
ÉDUCATEUR(TRICE)S SPÉCIALISÉ(E)S	201	2,8 %	46,4 %
AUTRES EMPLOYÉ(E)S ADMINISTRATIF(IVE)S	199	2,8 %	10,3 %
EMPLOYÉ(E)S DES SERVICES COMMERCIAUX DE LA BANQUE	190	2,7 %	48,6 %
ANIMATEUR(TRICE)S SOCIOCULTURELS ET DE LOISIRS	184	2,6 %	63,7 %
MONITEUR(TRICE)S ET ÉDUCATEUR(TRICE)S SPORTIFS, SPORTIFS PROFESSIONNEL-LE-S	180	2,5 %	36,0 %
NETTOYEUR(SE)S	171	2,4 %	7,6 %
OUVRIER(ÈRE)S NON QUALIFIÉ(E)S DE TYPE ARTISANAL	151	2,1 %	24,5 %
AIDES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES	150	2,1 %	62,5 %
INFIRMIER(ÈRE)S	138	1,9 %	7,0 %
DIVERS PERSONNELS DES SERVICES DIRECTS AUX PARTICULIERS	133	1,9 %	3,4 %
CADRES DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS	124	1,7 %	8,0 %
FORMATEUR(TRICE)S	124	1,7 %	33,3 %
EMPLOYÉ(E)S DES SERVICES TECHNIQUES DES BANQUES ET DES ASSURANCES	123	1,7 %	42,0 %
PERSONNEL ENSEIGNANT DU SECONDAIRE ET DU SUPÉRIEUR	119	1,7 %	4,5 %
PUÉRICULTRICES	116	1,6 %	20,5 %
EMPLOYÉ(E)S DES SERVICES COMPTABLES OU FINANCIERS	113	1,6 %	6,5 %
CADRES DE L'INTERVENTION SOCIO-ÉDUCATIVE	107	1,5 %	67,3 %
CHARGÉ(E)S DE CLIENTÈLE BANCAIRE	100	1,4 %	46,1 %
MÉDECINS SALARIÉS	99	1,4 %	13,8 %

Lecture : 184 salariés de l'ESS exercent le métier d' "animateur(trice)s socioculturels et de loisirs", cela représente 2,6% de l'ensemble des postes. En Corse 63,7% des "animateur(trice)s socioculturels et de loisirs" sont dans une structure de l'ESS.

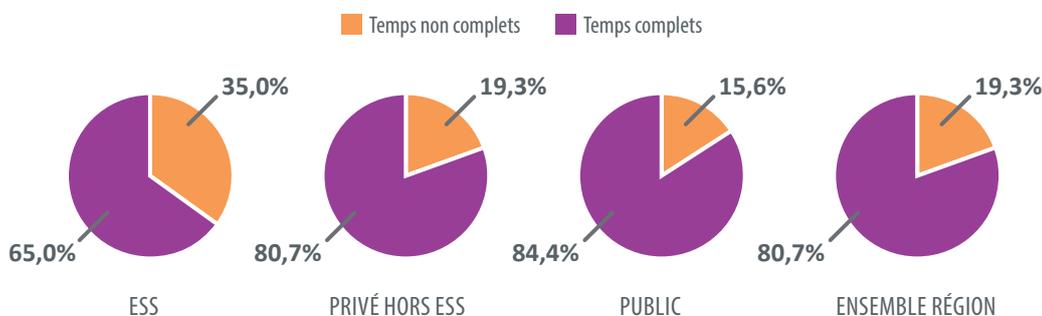
SOURCE INSEE DADS 2014 - CRESS CORSICA - TRAITEMENT CORSISTAT

Alors que l'ESS compte une grande variété de postes, certains métiers sont davantage représentés. L'ESS concentre en effet plus de 60% de ses emplois dans une vingtaine de métiers. Parmi ceux-ci, la catégorie "aides à domicile, aides ménagères, travailleurs familiales" totalise le plus grand nombre d'emplois avec 1 105 salariés. Les structures de l'ESS sont presque les employeurs exclusifs de ces métiers puisqu'elles comptabilisent près de ¾ des effectifs (73,6% des salariés).

Dans le même ordre d'idée, le métier "cadres de l'intervention socio-éducative" s'exerce en Corse dans une entreprise de l'ESS à plus de 2/3 (67,3%), les "animateur(trice)s socioculturels et de loisirs" également (63,7%) tout comme les "aides médico-psychologiques" (62,5%).

DES CONDITIONS D'EMPLOI VARIABLES SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ DI I CUNDIZIONI D'IMPIECU VARIATOGHJI SICONDU I SITTORI D'ATTIVITÀ

RÉPARTITION DE L'EMPLOI PRIVÉ ET PUBLIC PAR TEMPS DE TRAVAIL



SOURCE INSEE CLAP 2014 - CRESS CORSICA - TRAITEMENT CORSISTAT
CHAMP : POSTES NON ANNEXE AU 31 DÉCEMBRE

Le travail à temps complet concerne davantage de salariés de l'ESS.

Note : le travail à temps non-complet regroupe les emplois à temps partiel, faible temps partiel et travailleurs à domicile

L'ESS présente toujours la plus faible proportion de contrat de travail à temps complet, qui concerne 65% de ses effectifs contre 80,7% pour le reste du privé et 84,4% pour le public. Néanmoins la part de contrats à temps complet a augmenté de 3,4 points depuis 2010.

L'Action sociale est le secteur qui a le plus recours en majorité aux contrats à temps partiel. Seulement 56,7% de ses salariés sont à temps complet. Le secteur de l'aide à domicile présente un pic de 74,2% de travail à temps partiel.

Corollaire de cette prédominance de temps partiel dans l'aide à domicile, les femmes sont concernées à 41% par ce type de contrat dans l'ESS contre 22% pour les hommes.

RÉPARTITION DE L'EMPLOI PAR CONTRAT DE TRAVAIL



INSEE DADS 2014 - CRESS CORSICA - TRAITEMENT CORSISTAT

La proportion de CDI reste également très inférieure dans l'ESS par rapport au reste du privé (64,1% contre 79,9%). Malgré tout, là encore, une amélioration significative est à mettre en avant avec une augmentation de CDI de +5,6% depuis 2010. Les contrats à durée indéterminée concernent dorénavant près de 2/3 des salariés dans l'ESS contre moins de 60% auparavant.

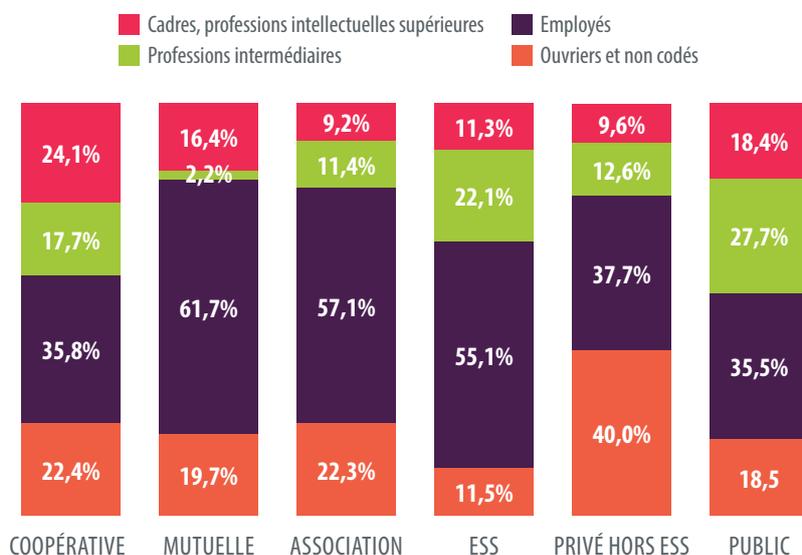
Reste une importante disparité selon le secteur d'activité. Les banques et assurances présentent le meilleur taux de CDI qui concerne 92% leurs effectifs, suivi de l'Enseignement pour 87%, et la Santé 84%. L'Action sociale atteint 60,7% et le Soutien aux entreprises seulement 50%.

Note : les "autres contrats" dans la fonction publique sont relatifs au fonctionnariat. Dans le privé ils regroupent les contrats de travail temporaire, les contrats d'apprentissage, les contrats aidés et les contrats de fonctionnaires qui sont détachés temporairement dans une structure de l'ESS. Ils ont le plus souvent une durée déterminée et recouvrent une dimension précaire comme les CDD.

Une augmentation importante de CDI dans l'ESS depuis 2010

LA STRUCTURATION DE L'EMPLOI EN CORSE A STRUTTURAZIONI DI L'IMPIECU IN CORSICA

RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR CATÉGORIE SOCIO PROFESSIONNELLE



INSEE CLAP 2014 - CRESS CORSICA - TRAITEMENT CORSISTAT

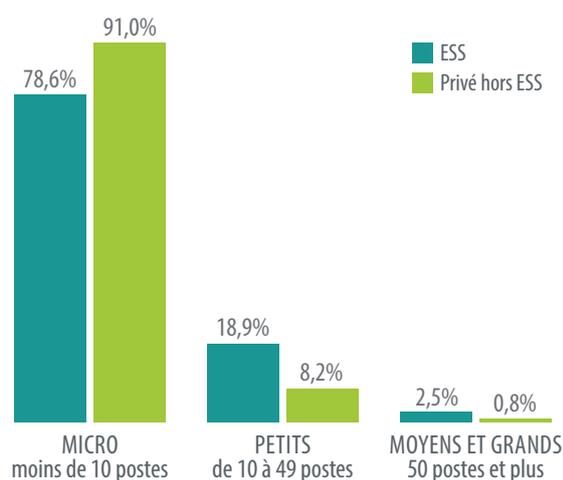
Plus d'un salarié sur deux de l'ESS (55%) appartient à la catégorie socio-professionnelle des employés. Leur représentation est bien supérieure au reste du privé (37,7%) et du public (35,5%). Ils sont sur-représentés dans les mutuelles (61,7%) et les associations (57,1%). Parmi les secteurs de l'ESS dans lesquels les employés sont majoritaires, se trouvent l'Action sociale pour 69,3% de ses salariés, les Activités financières & d'assurance 49% et la Santé humaine 41,7%.

La proportion des cadres est également plus élevée dans l'ESS (11,3%) que dans le reste du privé (9,6%). Cela concerne près d'un quart des salariés dans les établissements coopératifs (24,1%).

Enfin, la moitié des cadres de l'ESS travaillent dans le secteur bancaire et assurantiel (25,4%) et dans l'Enseignement (24,9%).

RÉPARTITION DE L'EMPLOI PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT RIPARTIZIONI DI L'IMPIECU SICONU A MAIUREZZA DI U STABILIMENTU

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS PAR TAILLE

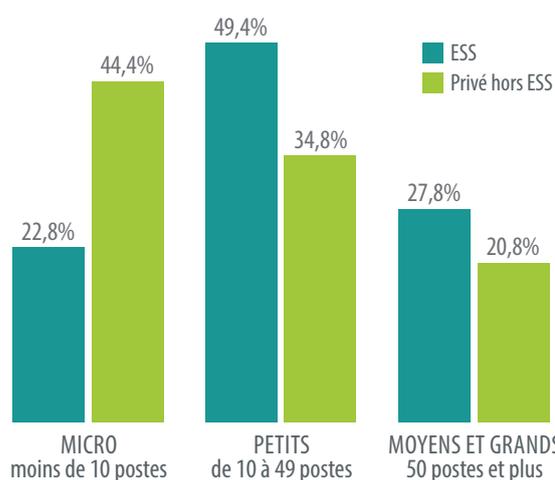


SOURCE INSEE CLAP 2013 - CRESS CORSICA - TRAITEMENT CORSISTAT

Les structures économiques privées en Corse sont majoritairement des micro-établissements, c'est-à-dire avec moins de 10 salariés. C'est le cas pour 78,6% des unités de l'ESS et 91% pour le reste du privé.

L'ESS présente plus du double d'établissements (18,9%) entre 10 et 49 salariés que le reste du privé (8,2%), dans lesquels sont employés 50% des effectifs de l'ESS.

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS PAR TAILLE



SOURCE INSEE CLAP 2013 - CRESS CORSICA - TRAITEMENT CORSISTAT

Enfin, proportionnellement, l'ESS possède des entités de plus grandes tailles. Elle se compose en effet de 2,5% de moyens et grands établissements (+ de 50 postes) contre 0,8% pour le reste du privé.

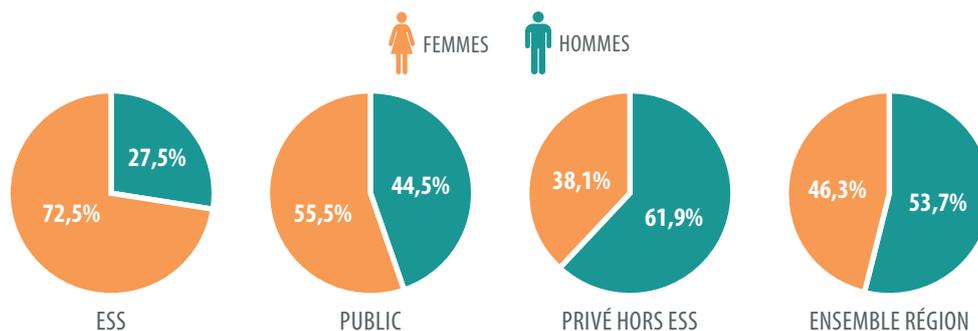
3

LES SALARIÉS DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN CORSE

I SALARIATI IN L'ESS IN CORSICA

UN SALARIAT TRÈS FÉMININ UN SALARIATU MOLTU FIMMINILI

RÉPARTITION DE L'EMPLOI RÉGIONAL PAR GENRE



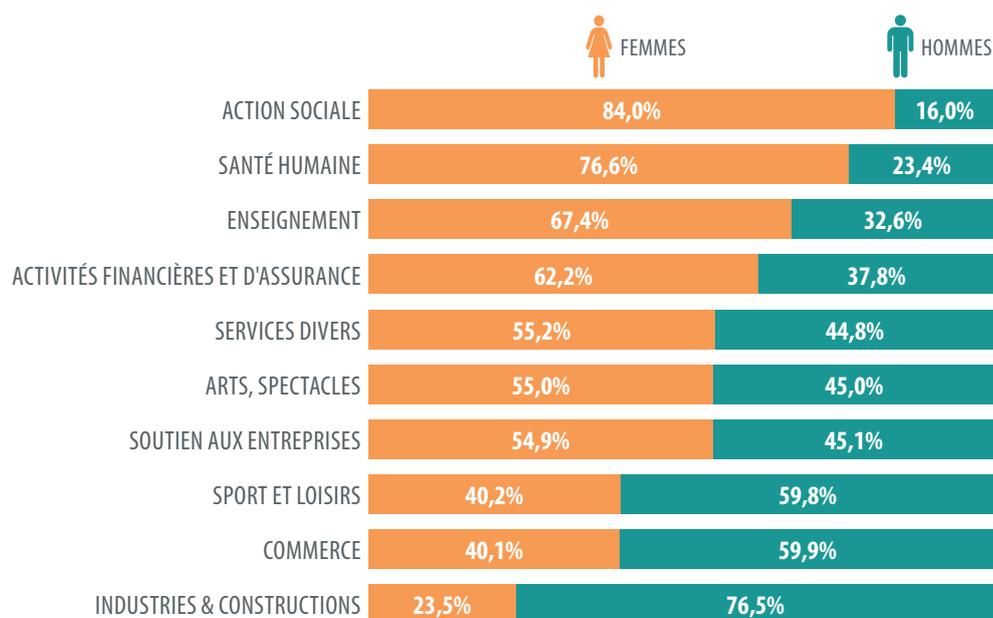
SOURCE INSEE CLAP 2014 - CRESS CORSICA - TRAITEMENT CORSISTAT

La part de l'emploi féminin dans les volumes d'emploi salariés est dans l'ESS prédominante. En effet 72,5% des postes sont occupés par des femmes, contre 38,1% dans le privé hors ESS et 55,5% dans le public.

Ce phénomène s'explique par la forte implantation de cette économie dans les secteurs qui pèsent le plus en matière d'emplois, notamment l'Action sociale et les Activités financières & d'assurance, avec respectivement 84% et 62% de femmes. L'ESS investit des activités où le poste est fortement féminisé : l'Action sociale, l'Enseignement, la Santé, les banques et assurances, ...

Des informations plus complètes sur le sujet sont disponibles dans le Focus n°7 - La place des femmes dans l'ESS en Corse - Novembre 2016 réalisé par la CRESS Corsica et Corsica Statistica - ADEC.

RÉPARTITION DE L'EMPLOI PAR SEXE ET SECTEUR D'ACTIVITÉ



SOURCE INSEE CLAP 2014 - CRESS CORSICA - TRAITEMENT CORSISTAT

UNE POPULATION PLUS ÂGÉES DANS L'ESS UNA PUPULAZIONI PIÙ IN ANNI IN L'ESS

RÉPARTITION DE L'EMPLOI PAR TRANCHE D'ÂGES



SOURCE INSEE DADS 2014 - CRESS CORSICA - TRAITEMENT CORSISTAT

L'ESS est aussi particulièrement concerné par le vieillissement de ses salariés. Si la répartition des salariés par tranche d'âges reste assez similaire à celle de l'ensemble régional, elle comptabilise cependant près d'un tiers de 50 ans et+. C'est moins que le secteur public (36,6%) mais davantage que le privé hors ESS.

L'ESS comptabilise également moins de jeunes de - 30 ans.

L'ESS est donc singulièrement à cibler sur les enjeux liés à la transmission et à la formation. Les 32% d'effectifs de 50 ans et+ en 2014 représentant environ 2 300 départs à la retraite dans les 10 années à venir.

La sensibilisation des entreprises et des décideurs publics sur ce renouvellement générationnel est un enjeu important pour l'emploi et l'économie locale.

Tous les secteurs d'activités sont touchés par ces départs à différents niveaux d'impact. Les plus concernés sont les secteurs de l'Enseignement pour 41,5% de ses effectifs, l'Action sociale 34% et la Santé pour les 2/3 de son contingent.

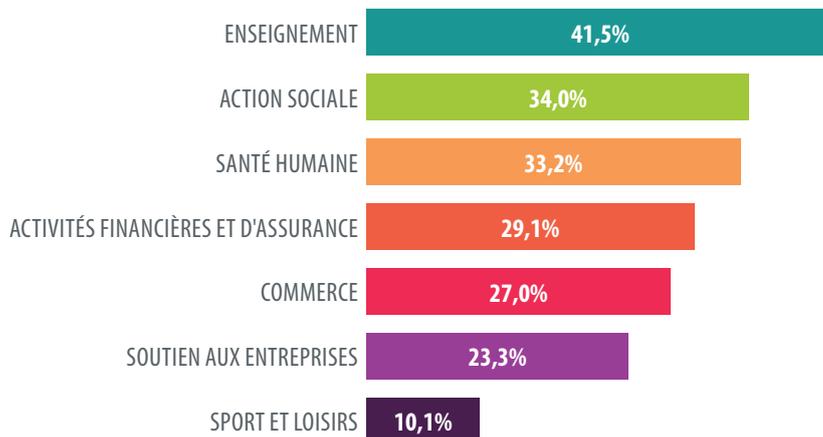
En termes de volume et de temporalité, le plus grand nombre de départs est à anticiper dans le secteur de l'Action sociale pour 1 200 postes. Les banques et assurances ainsi que l'Enseignement sont concernés pour environ 250 postes.

Les principaux métiers touchés par ces départs sont "aides à domicile, aides ménager(ère)s, travailleur(se)s familiales", "secrétaires" et "agents de service hospitaliers".

1/3
des salariés
à remplacer dans
les 10 années à
venir dans
l'ESS.

Plus
d'un tiers
des salariés
à remplacer
dans l'Action
sociale.

RÉPARTITION DES 50 ANS ET + PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



SOURCE : INSEE DADS 2014 - CRESS CORSICA - TRAITEMENT CORSISTAT

M

MÉTHODOLOGIE

MISSION D'OBSERVATION RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN CORSE / MISSIONI D'USSIRVAZIONI RIGHJUNALI DI L'ECUNUMIA SUCIALI È SULIDARIA IN CORSICA

La mission d'observation de l'ESS en Corse fait partie du dispositif de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, réseau de compétences et d'expertise mis en place par les CRES(S) et le CNCRES. Lieux de convergences et de mutualisation des travaux sur l'ESS, les observatoires de l'ESS s'appuient sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires, afin d'assurer leurs fonctions d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective.

LE PÉRIMÈTRE DE L'ESS / U PERÌMETRU DI L'ESS

Une collaboration entre les CRES(S) en France, la Délégation Interministérielle à l'Innovation, à l'Expérimentation Sociale et à l'Économie Sociale (DIIESES) et l'INSEE a permis d'engager une réflexion sur la spécificité des statistiques de l'économie sociale et solidaire aboutissant en 2008 à une normalisation du périmètre du champ d'observation. L'utilisation de ce périmètre statistique offre une lecture cohérente et harmonisée entre territoires et au fil des années, tout en étant compatibles avec d'autres sources de données.

La loi de l'ESS de juillet 2014 introduit une définition inclusive de l'ESS et élargie ainsi son périmètre d'observation.

Le périmètre regroupe les établissements sous catégories juridiques d'association, coopérative, mutuelle et fondation (économie sociale).

HORS ESS / FORA ESS

Le champ HESS regroupe l'ensemble des établissements salariés du secteur public (État, collectivités territoriales, établissements publics) et du secteur privé marchand dont les statuts juridiques ne relèvent pas de l'ESS.

MÉTHODOLOGIE / METUDULUGIA

L'emploi et les employeurs sont étudiés à partir de la source INSEE CLAP (mise en cohérence des sources DADS, MSA, Urssaf et Fonctions publiques) et INSEE DADS (caractérisation de l'emploi : types de contrat, durée de travail, ...). Le champ couvert est celui des postes "non annexes" (rémunération annuelle supérieure à 3 SMIC mensuels ou emplois de plus de 30 jours et plus de 120 heures sur l'année et 1,5 h par jour) et les établissements ayant une fonction d'employeur. Au moins 2 ans séparent la collecte et la livraison des données INSEE CLAP et DADS.

NAF révision 2 : les secteurs d'activité sont issus de la nomenclature d'activités française réformée en 2008.



Maison du Parc Technologique,
ZA d'Erbajolo
20600 Bastia
Tél : 04 95 50 91 32
www.adec.corsica
helene.maestracci@adec.corsica



Lot 3F, route du Vazio
Le Ricanto
20090 AJACCIO
Tél : 09 60 17 01 40
www.cress.corsica
contact@cress.corsica